

[ACCUEIL](#) | [SANTÉ](#)

Les travailleurs de la santé appelés à choisir leur syndicat

PUBLIÉ LE MERCREDI 25 JANVIER 2017 | Mis à jour le vendredi 27 janvier 2017



Plus de 10 000 travailleurs de la santé dans l'Est du Québec choisiront leur syndicat. Photo : Radio-Canada

Une vaste campagne d'allégeance syndicale est en cours dans tout le réseau de la santé au Québec. Dans l'Est de la province, plus de 10 000 employés sont appelés à se prononcer dans les prochaines semaines.

La réforme mise en place par le ministre québécois de la Santé, Gaétan Barrette, impose une réorganisation syndicale.

Les travailleurs de la santé de l'Est du Québec doivent voter par la poste pour choisir qui les représentera.

Ils sont répartis en quatre catégories : infirmières, personnel de soutien, personnel de bureau et professionnels.

« Au cours des 10-15 dernières années, il n'y a pas eu de maraudage, donc les gens qui ont une quinzaine d'années d'ancienneté n'ont jamais pu choisir leur organisation syndicale dans le réseau de la santé. »

— *Yannick Proulx, président du conseil régional FTQ*

Un enjeu important pour les syndicats

Pour certains syndicats, les enjeux sont énormes. Avec plus de membres, un syndicat amasse plus de cotisations syndicales et a plus d'argent et de pouvoir auprès du gouvernement.

C'est le cas notamment de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui représente déjà la moitié des travailleurs de la santé.

« On pourrait augmenter de façon significative notre taux de représentativité. J'aime autant pas me prononcer sur la hauteur exacte, [...] mais je suis assez optimiste sur l'avenir. »

— *Jacques Létourneau, président de la CSN*

Le Syndicat des infirmières de l'Est du Québec est aussi fort au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, où il représente plus de 1000 membres.

« Les membres sont satisfaits de nos services, reconnaissent aussi la place que notre syndicat prend au niveau de la défense des services publics dans nos régions. On sait que c'est de plus en plus difficile. »

— *Micheline Barriault, présidente du Syndicat des infirmières de l'Est du Québec*

Le vote se déroulera par la poste du 30 janvier au 24 février. Les résultats sont attendus en mars et avril.

De son côté, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) souhaite devenir l'organisation phare du personnel professionnel et technique au Québec.

« Les enjeux, c'est la représentativité, quand on est un petit titre d'emploi, noyé dans une masse, c'est difficile de faire valoir son point de vue. »

— *Sylvain Lirette, répondant politique pour l'APTS*

Le syndicat représente déjà le personnel professionnel et technique de six des huit organisations auparavant appelées centres de santé et de services sociaux (CSSS) en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent. Leur but est de tous les représenter.

D'après les informations de Paul Huot